

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique NHT  
**De :** Lefebvre Florence <\*\*\*\*\*@wanadoo.fr>  
**Pour :** pref-ep-pc-ae-chru@indre-et-loire.gouv.fr  
**Date :** 27/02/2022 10:31

## **Permis de construire le nouvel hôpital Trousseau et le nouvel hôpital Clocheville sur les communes de Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin et demande d'autorisation environnementale unique**

Bonjour

le projet a t il suffisamment pris en compte la nécessité de pouvoir "isoler "une partie de l'hôpital tout en assurant son fonctionnement correct (pour les usagers et les agents) en cas de survenue d'épidémie pouvant être plus sévère que le covid?

idem en cas de catastrophe risque NRBC

Dans le même registre ,les flux logistiques doivent pouvoir être facilement séparés avec de base une séparation propre \ sale

La problématique du manque de lits étant récurrente, même avec les évolutions des techniques médicales , le maintien, pour le moins, du nombre actuel de lits parait une nécessité.

L'organisation du travail future doit, dans la mesure du possible, être réfléchie avec les professionnels en même temps que l'agencement des locaux pour optimiser les soins et les conditions de travail et ainsi réduire les coûts ultérieurs.

La prise en compte de l'environnement est intéressante .

Bonne lecture

Cordialement

Florence Lefebvre , médecin du travail en retraite, exercice à l'hôpital jusqu'en 2021